L'ASSISTANTE SOCIALE - UN ALLIÉ ESSENTIEL

Qu'est-ce qu'une assistante sociale ?

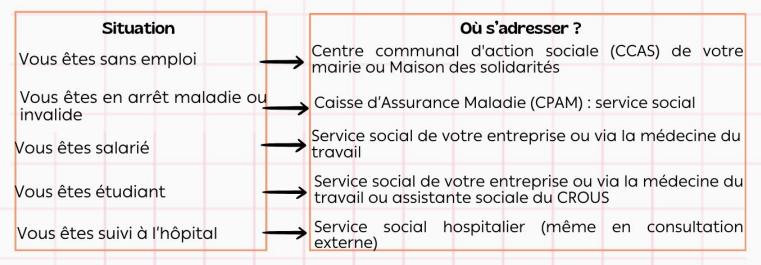
L'assistante sociale (ou "travailleur social") est une professionnelle formée pour **vous accompagner dans les démarches administratives, sociales, de santé ou financières.**Son rôle est d'évaluer votre situation, de vous informer sur vos droits et de vous orienter vers les aides adaptées.

À quoi peut-elle vous aider concrètement?

- Constitution de dossiers MDPH, RQTH, AAH, PCH
- Orientation vers les dispositifs adaptés (associations, services spécialisés, aide à domicile)
- Demande de logement social ou aménagement du logement
- Aide à la prise de rendez-vous médicaux ou administratifs
- Médiation avec l'administration, employeurs, bailleurs
- Accès à des aides d'urgence ou aides financières (fonds de secours, aides sociales locales)

Où la trouver?

Il existe plusieurs types d'assistantes sociales, selon votre situation :



Comment la contacter?

- Appelez votre mairie ou CCAS pour connaître les permanences
- Contactez directement la CPAM (via le 3646) pour un rendez-vous avec une assistante sociale
- Consultez le site https://solidarites.gouv.fr pour les coordonnées locales

Bon à savoir!



- C'est gratuit : l'aide sociale est un droit. L'assistante sociale peut se déplacer à domicile.
- Vous pouvez demander à avoir des échanges à l'écrit ou en visio si le bruit est trop douloureux
- Elle ne juge pas : elle est tenue au secret professionnel
- Même si vous n'êtes pas sûr de vos droits, elle peut vous aider à faire le tri dans les dispositifs existants